



Commune de Néoules - Var 83136

ORDRE DU JOUR

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 À 18 H

La séance aura lieu dans la salle du conseil municipal, en mairie.

N°	OBJET	RAPPORTEUR
	Appel des membres du conseil	M. le maire C. RYSER
	Désignation du secrétaire de séance	
	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	
DÉCISIONS		
1	Compte rendu de la décision prise dans le cadre des délégations attribuées au maire	M. le maire C. RYSER
INTERCOMMUNALITÉ		
2	Présentation du rapport annuel 2024 relatif au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif de la communauté d'agglomération de la Provence verte	M. le maire C. RYSER
3	Présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la communauté d'agglomération de la Provence verte	M. A. GUIOL
4	Approbation du rapport d'activité 2024 de la communauté d'agglomération de la Provence verte	M. A. GUIOL
5	Présentation du rapport d'activité 2024 de territoire d'énergie Var (T.E.83)	M. le maire C. RYSER
6	Autorisation donnée à monsieur le maire de signer la convention de passage relative à la mise en œuvre d'un sentier karstique, avec le département du Var, le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de la Sainte-Baume et la commune, pour une durée de cinq ans, sur l'espace naturel sensible (ENS) « La Verrerie – Canrignon »	M. le maire C. RYSER
7	Autorisation donnée à monsieur le maire de signer la convention territoriale globale (C.T.G.) entre la Caisse d'allocations familiales du Var (C.A.F.), la communauté d'agglomération de la Provence verte (C.A.P.V.), la commune et la mutualité sociale agricole Provence Azur (M.S.A.)	Mme N. LEBON
FINANCES		
8	Présentation en « non-valeurs » sur titres de recettes 2019-2022	M. le maire C. RYSER
RESSOURCES HUMAINES		
9	Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au comité des œuvres sociales (COS Méditerranée) à compter du 1 ^{er} janvier 2026 et autorisation donnée à monsieur le maire de le signer	M. le maire C. RYSER
AFFAIRES GÉNÉRALES		
10	Désherbage des ouvrages de la médiathèque « Le petit Prince »	Mme N. LEBON
INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES		

Les documents relatifs à l'élaboration de cet ordre du jour sont à la disposition des conseillères municipales et des conseillers municipaux pour consultation, avant la séance du conseil municipal, auprès de madame la directrice générale des services.